



Conseil Communal

Séance du 29 janvier 2018

Réponse à l'interpellation de Madame Elisabeth FRAIPONT et
Fabrice DREZE

Objet : Point sur les mesures en matière de propreté publique à Liège depuis ces 6 derniers mois.

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Collège a effectivement mis en place un plan d'action « police propreté » en septembre 2017.

Celui-ci s'est déjà traduit par de nombreuses réalisations :

- La pose d'une centaine de cendriers publics ;
- La réalisation de 40 opérations de contrôle dans les quartiers durant le dernier trimestre 2017 durant lesquelles les sacs non conformes, tardifs, et illicites ne sont pas ramassés, et avec sanction le lendemain de la collecte pour leurs propriétaires s'ils n'ont pas rentré lesdits sacs ; 10 opérations ont déjà été réalisées en janvier 2018 ;
- une procédure spécifique « encombrants » : contrôles avant/après et obligation de rentrer les dépôts tardifs, anticipés ou non conformes sous peine de verbalisation : en décembre 2017, 125 encombrants ont été rentrés par leurs propriétaires en vue d'être sortis le bon jour de collecte.

En ce qui concerne l'opération "Coup de propre" lancée par la Région début 2018, la Ville de Liège est l'une des communes où une telle action sera mise en place. Une réunion de travail entre tous les intervenants est programmée dans le courant du mois de février. Pour la bonne efficacité de cette action, vous comprendrez que je ne peux vous dévoiler de plus amples détails sur celle-ci.

Par ailleurs, les moyens humains sur le terrain sont en passe d'être renforcés : dans le cadre du budget 2018, le Collège a décidé l'engagement de 15 contrats « article 60 » supplémentaires, dont 8 affectés à la propreté publique.

20 gardiens de la paix supplémentaires vont également être recrutés, avec les diplômes requis pour pouvoir être désignés agents constatateurs et infliger des sanctions administratives.

En ce qui concerne ces SAC, le bilan est également impressionnant : 2.300 PV dressés en 2016 pour des faits de dépôts illites, 750 pour des faits de crachats, urine, jets de mégots,...

La problématique est donc traitée avec beaucoup d'attention par le Collège communal.